



**Question orale de la Députée Kattrin JADIN  
à Monsieur Kris PEETERS, Vice-Premier Ministre et Ministre de l'Emploi et de  
l'Économie,  
concernant  
le développement de l'industrie bio-basée  
- déposée le 12 décembre 2017 -**

Monsieur le Vice-Premier Ministre,

L'Union européenne soutient et développe fortement l'industrie bio-basée. Cette dernière consiste à utiliser de la matière biologique ou des déchets de sous-produits agricoles ou forestiers pour les transformer en produit commercial ou industriel.

Ce secteur pèse lourd en termes de financement, de création d'emplois et à une très forte croissance qui en fait un secteur propice tant pour l'environnement que pour les entreprises.

La Commission européenne a dès lors octroyé des fonds à des grandes entreprises et des PME et l'Union européenne a créé un partenariat public-privé en fondant la Bio-based industries joint undertaking (BBI JU).

Monsieur le Vice-Premier Ministre, ma question est la suivante :

- Quelles sont les sommes allouées à la Belgique ? Quel usage en est fait ?
- Des entreprises belges utilisent-elles déjà fortement ces matières biologiques et déchets ? Quelles sont-elles ?

Je vous remercie, Monsieur le Vice-Premier Ministre, pour les réponses que vous voudrez bien m'apporter.

**Kattrin JADIN**

Vice-eersteminister en  
Minister van Werk, Economie en  
Consumenten, belast met  
Buitenlandse Handel



Vice-Premier Ministre et  
Ministre de l'Emploi, de l'Economie  
et des Consommateurs, chargé du  
Commerce Extérieur

**Vraag nr. 2155 van mevrouw JADIN  
Katrin van 26/03/2018**

**Question n° 2155 de madame JADIN  
Katrin du 26/03/2018**

Betreft: de ontwikkeling van de bio-  
gebaseerde industrie

Concerne : le développement de l'industrie  
bio-basée

Ik kan u meedelen dat de publiek-private samenwerking "Bio Based industries Joint Undertaking" opereert onder het kaderprogramma "Horizon 2020" en op het federale niveau gecoördineerd wordt door Belspo, de programmatorische overheidsdienst Wetenschapsbeleid, waarvoor mijn collega, de Staatssecretaris voor Armoedebestrijding, Gelijke Kansen, Personen met een beperking, en Wetenschapsbeleid, belast met Grote Steden, bevoegd is.

Je peux vous informer que ce partenariat public-privé « Bio Based industries Joint Undertaking » fonctionne sous le programme-cadre « Horizon 2020 » qui est coordonné au niveau fédéral par le service public de programmation de la Politique scientifique, Belspo, pour lequel ma collègue la Secrétaire d'Etat à la Lutte contre la Pauvreté, à l'Egalité des chances, aux Personnes handicapées, et à la Politique scientifique, chargée des Grandes villes, est compétente.

Deze materie behoort verder tot de bevoegdheden van de regionale overheden, met name van de Vlaams Minister van Werk, Economie, Innovatie en Sport; de Viceminister-president en Waalse Minister van Economie, Industrie, Onderzoek, Innovatie, Digitalisering, Tewerkstelling en Vorming; en de Minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Economie en Tewerkstelling.

En outre, cette matière relève des compétences des autorités régionales à savoir le Ministre flamand du Travail, de l'Economie, de l'Innovation et du Sport ; le Vice-Président et Ministre wallon de l'Economie, de l'Industrie, de la Recherche, de l'Innovation, du Numérique, de l'Emploi et de la Formation ; et le Ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Economie et de l'Emploi.



Kris PEETERS

Vice-eersteminister en Minister van Werk, Economie en Consumenten  
Vice-Premier Ministre et Ministre de l'Emploi, de l'Economie et des Consommateurs